



Programme des Nations Unies pour l'environnement

en coopération avec la CEE, l'ONUDI, la FAO, l'UNESCO, l'OMS et l'AIEA

Réunion d'experts sur les polluants
d'origine tellurique

Genève, 19-24 septembre 1977

Distr.
RESTREINTE

UNEP/WG.13/2
2 septembre 1977

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1. Ouverture de la réunion

La réunion s'ouvrira à 10 heures le lundi 19 septembre 1977, au siège de l'Organisation mondiale de la santé à Genève (Salle A). Au cours de la cérémonie d'ouverture, le représentant du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé et le représentant du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement feront des déclarations.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire proposé par le secrétariat a été distribué sous la cote UNEP/WG.13/1. La réunion sera appelée à adopter son ordre du jour et à approuver l'organisation de ses travaux. On trouvera dans l'annexe au présent document un projet de calendrier des travaux.

Comme il est d'usage dans le cas des réunions d'experts convoquées pour donner des avis au Directeur exécutif du PNUE, la réunion sera présidée par le représentant du Directeur exécutif.

Point 3. Examen du projet relatif aux polluants d'origine tellurique (MED X)

Le rapport final sur le projet MED X sera présenté à la réunion pour examen. En se fondant sur les conclusions que l'on pourra dégager des résultats de cette étude, la réunion devra élaborer des recommandations concernant la lutte contre la pollution d'origine tellurique qui se déverse dans la Méditerranée.

GE.77-9247

Point 4. Examen des annexes techniques proposées pour inclusion dans le projet de protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique

Comme il avait été décidé à la première Consultation intergouvernementale concernant un projet de protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique, tenue à Athènes du 7 au 11 février 1977, la réunion doit examiner de manière approfondie les annexes techniques qu'il est proposé d'inclure dans le projet de protocole. Les recommandations qui pourraient se dégager de l'examen des annexes seront dûment incorporées dans une version révisée du document UNEP/WG.13/4. Les annexes révisées seront présentées à la deuxième Consultation intergouvernementale concernant un projet de protocole relatif à la pollution d'origine tellurique, qui se réunira à Venise du 17 au 21 octobre 1977.

Point 5. Questions diverses

A propos de ce point de l'ordre du jour, les participants pourront soulever toutes autres questions pertinentes.

Point 6. Adoption du rapport

Un projet de rapport sur la réunion sera soumis aux participants pour adoption.

PROJET DE CALENDRIER DES TRAVAUX

Lundi 19 septembre 1977

Matinée Point 1 de l'ordre du jour
Point 2 de l'ordre du jour
Point 3 de l'ordre du jour (présentation du rapport sur le projet MED X)

Après-midi Point 3 de l'ordre du jour (conceptions et méthodes)

Mardi 20 septembre 1977

Matinée Point 3 de l'ordre du jour (résultats de l'inventaire des sources de pollution)

Après-midi Point 3 de l'ordre du jour (résultats de l'évaluation des sources telluriques de pollution)

Mercredi 21 septembre 1977

Matinée Point 3 de l'ordre du jour (pratiques suivies en matière d'élimination et de gestion des déchets)

Après-midi Point 3 de l'ordre du jour (conclusions et recommandations)

Jeudi 22 septembre 1977

Matinée Point 4 de l'ordre du jour (présentation des annexes techniques)

Après-midi Point 4 de l'ordre du jour (examen des annexes techniques)

Vendredi 23 septembre 1977

Matinée Point 4 de l'ordre du jour (conclusions et recommandations)

Après-midi Point 5 de l'ordre du jour

Samedi 24 septembre 1977

Matinée Point 6 de l'ordre du jour

Après-midi Point 6 de l'ordre du jour